

Maury Imprimeur demande son placement en redressement judiciaire

mar 15/09/2026 - 12:13



Après deux ans de restructuration, Maury Imprimeur a annoncé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. La décision doit permettre au groupe de déposer un plan de continuation dans les prochains mois. L'activité industrielle se poursuit sans interruption sur l'ensemble des sites du groupe.

Le tribunal des activités économiques de Paris a parallèlement ouvert une procédure de sauvegarde pour les filiales Roto France Impression, installé à Lognes en Seine-et-Marne, Key Graphic à Paris et Maury Holding dont le siège est à Malesherbois dans le Loiret.

680 emplois en jeu

La cessation des activités pourrait avoir un impact majeur sur la production de la presse. Maury Imprimeur, qui se décrit comme premier imprimeur français de presse magazine et acteur majeur de la filière graphique, assure l'impression de 36 hebdomadaires nationaux ainsi que de millions de livres de poche, catalogues publicitaires, prospectus et magazines de collectivités territoriales.

La colère gronde parmi les employés. Un débrayage s'est tenu le lundi 14 septembre devant l'entreprise à Manchecourt. Les salariés en CDI n'avaient reçu que la moitié de leur salaire d'août.

Des antécédents négatifs

Maury Imprimeur fait face à une situation économique extrêmement complexe. Depuis 2024, une restructuration a été engagée, incluant la fermeture d'un site industriel, la cession d'actifs devenus non stratégiques et l'arrêt de plusieurs machines. L'entreprise est confrontée à un

marché de l'imprimerie de labeur en recul de 15% au premier semestre 2026.

Fondé en 1850, le groupe lance un appel à l'aide pour l'avenir « d'un grand nombre de titres incontournables de la presse magazine française » a déclaré le président du groupe, Pierre-Antoine Laporte, cité dans un communiqué. Il invite l'ensemble de ses collaborateurs à soutenir son activité en honorant leurs engagements financiers.